

Daniel Tonnot est venu témoigner dans l'affaire Borrel

Un juge « gênant » ?

Entendu prochainement par la Justice, dans le cadre de l'assassinat du juge Bernard Borrel, en octobre 1995 à Djibouti, Daniel Tonnot est venu témoigner le 23 novembre à Lisieux. Interview.



Daniel Tonnot, à gauche (retraité depuis 1997), Bernard Nicolas, à droite.

L'éveil de Lisieux : au moment des faits, vous étiez en poste à Djibouti...

- **Daniel Tonnot** : «J'étais lieutenant-colonel des services de renseignements de la DPSD (direction de la protection et de la sécurité de la défense), qui supervise les armées.»

- Pourquoi témoigner ce soir à Lisieux ?

- «Ce qui m'a amené à le faire, c'est un coup de fil reçu en 1997 du commandant de police de Paris. Celui-ci a demandé à m'entendre dans le cadre de cette affaire. On voulait me faire dire des choses qui n'étaient pas vraies, notamment que le juge aurait été pédophile. Ce qui est impensable car à Djibouti, tout se savait. Nous sommes arrivés ensemble à Djibouti, en 1994, avec Bernard Borrel. On se connaissait bien. Dans le cadre de sa mission, le juge participait à nos réunions d'état-major.»

- Vous n'avez jamais cru à la thèse du suicide ?

- À aucun moment. Il aimait trop ses enfants. On m'a annoncé sa disparition le vendredi vers 11 h du matin. La version officielle, c'était qu'il s'était suicidé par le feu la veille. Or, à 10 h ce vendredi-là, il y avait une réunion à l'ambassade de France à Djibouti pour accréditer cette version, alors qu'il n'y avait pas eu de rapport d'autopsie. Un médecin militaire a constaté le décès, mais pas les causes. Lorsque je suis rentré à la maison avec ma femme, on s'est dit que ce n'était pas possible.»

- Un autre fait vous a troublé...

-«Le vendredi après-midi, j'ai rencontré l'attaché de défense militaire de l'Ambassade de France. Avec lui, il y avait les personnels de la DGSE (direction générale de la sécurité extérieure). L'attaché m'a demandé ce que j'en pensais, avançant des arguments sur le jerrican retrouvé près du corps. Je lui ai dit qu'en brousse, on en a toujours un dans son véhicule, en cas de panne.»

-Vous avez mené votre propre enquête...

- «Le dimanche suivant le décès, je suis allé voir où ça s'était passé. Ce n'était pas possible que Bernard Borrel se soit suicidé ainsi alors que juste au-dessus, il y avait un escadron militaire qui aurait dû voir. Je pense que cette version arrangeait les deux pays, la France et Djibouti, mais pas pour les mêmes raisons. Djibouti est la plaque tournante de nombreux trafics : armes, drogue, uranium... Le juge avait certainement découvert des choses gênantes pour la candidature d'Ismaël Omar Guelleh à la présidence de la République djiboutienne, notamment son implication dans l'attentat du Café de Paris. Mais je pense que l'ordre de faire exécuter Bernard Borrel est venu de Paris. Il ne fallait pas qu'il parle. »

B.Nicolas poursuit sa quête pour la vérité

La piste de l'uranium

Bernard Nicolas (journaliste et réalisateur du documentaire «L'assassinat du juge Borrel, une affaire française», diffusé sur Canal +), était invité vendredi dernier à Lisieux par le comité de soutien à Elisabeth Borrel. Selon le réalisateur, la piste d'un important trafic d'uranium entre la France et Djibouti, semble la plus crédible pour expliquer l'assassinat du juge Borrel.

«Si Bernard Borrel avait découvert cela, ça pouvait se révéler très compromettant pour la France. Peut-être s'agit-il d'un trafic avec l'Irak ou l'Iran, alors que ces pays étaient alors sous embargo.»

Bernard Nicolas a rappelé *«qu'on avait proposé de l'uranium au magistrat. Et la présence d'un français aux côtés de Bernard Borrel, dans la voiture où il se trouvait avant sa mort, d'après le témoignage d'un pompiste, est un élément essentiel qui conforte l'hypothèse d'une affaire franco-française.»*

Le réalisateur a aussi évoqué *«les pressions exercées contre Paris pour expulser à Djibouti certains témoins de l'affaire, réfugiés en Belgique. On retrouve tous les ingrédients d'une affaire d'État.»*

Une plainte contre l'ex-président ?

D'autre part, *«depuis que la version de l'assassinat a été étayée par la France, à Djibouti, c'est l'affolement complet. Six coopérants ont été expulsés, l'émetteur de RFI a été coupé. Ce dossier renferme des secrets inavouables qui touchent au plus haut niveau l'État djiboutien et l'État français. Je ne pense pas qu'Ismaël Omar Guelleh aurait pris le risque de faire ça. L'ordre est venu de Paris.»*

À la lumière de nouveaux éléments de ce dossier, Bernard Nicolas a évoqué *«l'éventualité pour Elisabeth Borrel, de déposer plainte contre l'ex-président de la République, Jacques Chirac, qui aurait soufflé à Ismaël Omar Guelleh l'idée de porter plainte devant la cour internationale de justice.»*